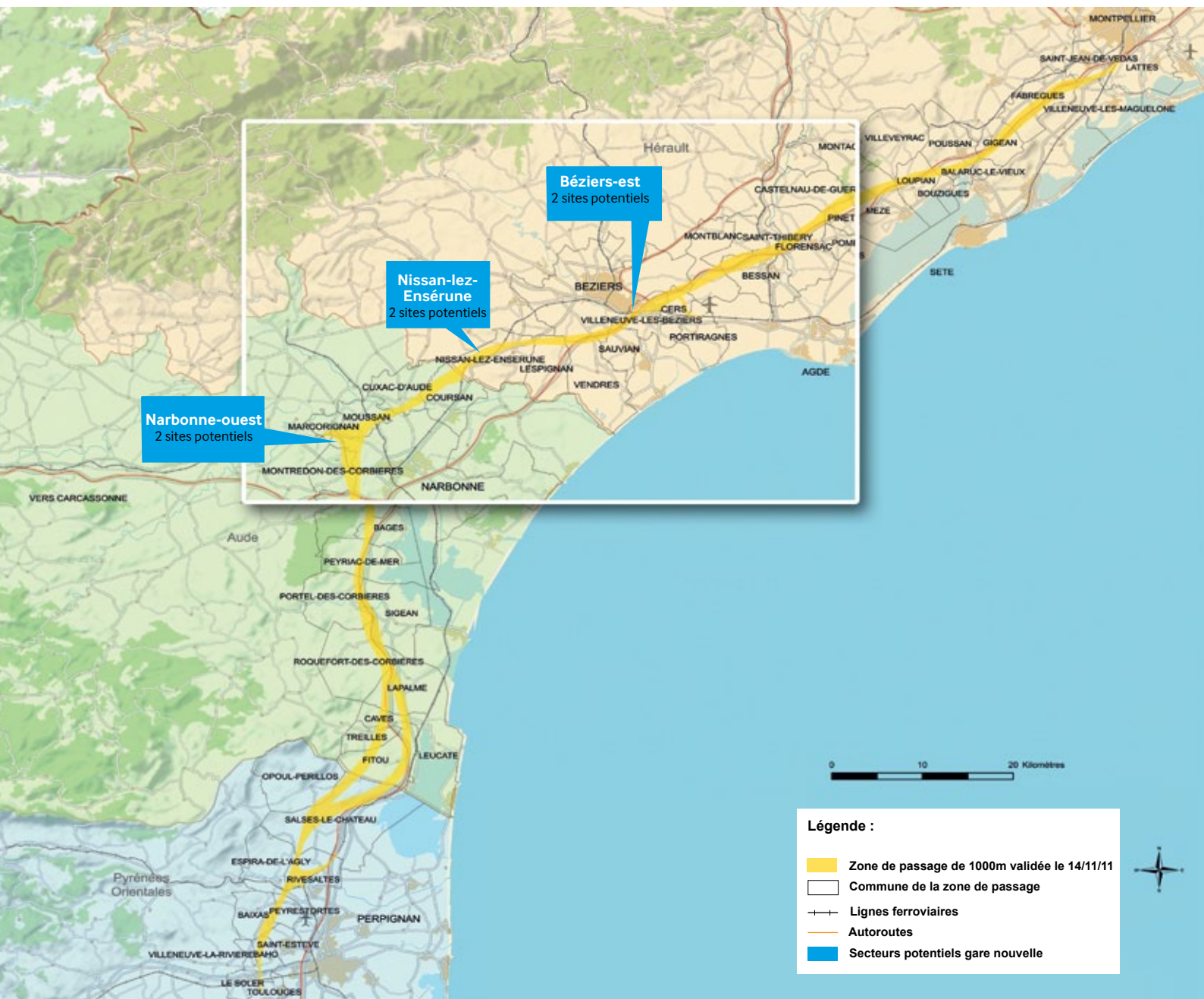


Les partenaires de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



La zone de passage de 1000 mètres et les sites potentiels de gares nouvelles



État d'avancement du projet

► Des enjeux fonctionnels : les caractéristiques de la ligne

Réseau Ferré de France doit maintenant affiner les études de fonctionnalités de la ligne : mixité fret/voyageurs, dessertes et raccordements. Suite aux études de trafics et à la concertation avec les partenaires, la mixité de la ligne et les gares feront l'objet d'une présentation à l'automne 2012, en vue d'une décision ministérielle.

• La mixité

À la suite du débat public, Réseau Ferré de France a posé le principe que la ligne nouvelle devait être apte à la grande vitesse et en capacité d'accueillir des circulations fret sur les sections les plus circulées. Il faut préciser quelles seront ces sections et l'évolutivité de l'infrastructure, en fonction des besoins futurs et des montants d'investissements.

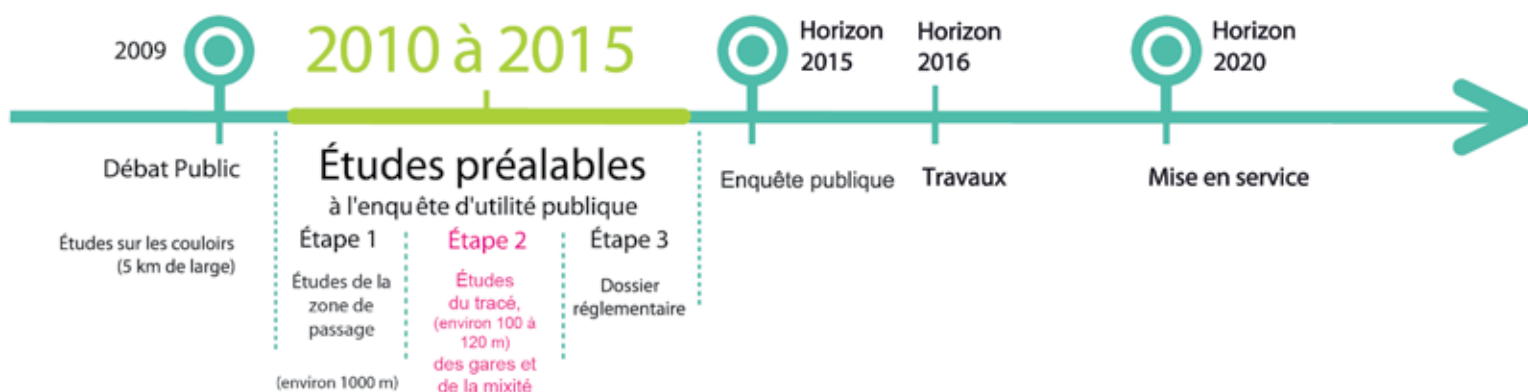
• La desserte des agglomérations situées sur l'itinéraire, Béziers, Narbonne, Perpignan.

Pour chacune des agglomérations de Béziers et de Narbonne, les études devront permettre d'évaluer les différentes options gares centres / gares nouvelles : économie globale, montants des investissements, aménagements connexes, perspectives de fréquentation... Pour la desserte de Perpignan, la gare centre est privilégiée. Une gare nouvelle sur le secteur de Rivesaltes sera étudiée pour le plus long terme.

• Les raccordements à la ligne existante

Plusieurs raccordements avec la ligne actuelle et la ligne Toulouse-Narbonne ont été étudiés dans le cadre de la première étape des études. La pertinence de ces raccordements dépendra des décisions prises sur la mixité et sur les dessertes. On précisera donc leur coût, les trafics envisagés et l'opportunité de leur horizon de mise en service.

► Les grandes étapes du projet :



« Où pourrait-on prendre le train en 2020 ? »

► L'OBJECTIF

Réseau Ferré de France poursuit la réflexion sur l'opportunité de créer une ou plusieurs gares nouvelles entre Montpellier et Perpignan. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche globale sur l'aménagement du territoire, en partenariat avec les co-financeurs et les communes concernées porteuses des projets urbains.

► LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS

De Montpellier à Perpignan, trois possibilités de desserte sont à l'étude :

la desserte par les gares actuelles

une gare nouvelle : à Béziers-est ou à Narbonne-ouest ou à Nissan-lez-Ensérune

deux gares nouvelles : à Béziers-est et à Narbonne-ouest.

► LES SITES POTENTIELS

Dans chaque secteur, 2 sites potentiels sont étudiés :

● À Béziers-est

“**Canal du Midi**” : gare à l'interconnexion avec la ligne existante sur Villeneuve-lès-Béziers, proche du Canal du Midi,

ou

“**A75**” : gare au Sud de l'échangeur A9/A75, sur la commune de Villeneuve-lès-Béziers.

● À Nissan lez Ensérune

“**Village**” : gare à l'interconnexion avec la ligne existante et la gare actuelle, proche du village de Nissan,

ou

“**Péries**” : gare sur le secteur de Nissan-Péries, à 3 km du village à la limite de l'Aude et jouxtant la ligne existante.

● À Narbonne-ouest

“**Pont des Charrettes**” : gare à l'interconnexion avec la ligne existante, en viaduc,

ou

“**Les Prax**” : gare jouxtant la ligne existante à proximité immédiate du village de Montredon-les-Corbières.

● Dans les Pyrénées-Orientales

À la mise en service de la Ligne nouvelle, Perpignan et les Pyrénées-Orientales ont privilégié la desserte par la gare actuelle, via un raccordement. Les études apporteront un éclairage sur l'opportunité de créer à terme une nouvelle desserte au Nord du département.

► LES ÉTUDES

4 thématiques :

- maîtriser le foncier (occupation des sols et environnement)
- imaginer la ville de demain (projet urbain)
- concevoir une chaîne de transport
- valoriser l'arrivée de la grande vitesse.



L'enjeu européen



Les bénéfices de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan pour les hommes et les territoires

Stratégique pour le développement et le rayonnement de la région Languedoc-Roussillon, la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan s'inscrit dans le programme des grands projets ferroviaires nationaux conduits par Réseau Ferré de France.

Avec l'objectif de mieux desservir les territoires pour faciliter la mobilité des hommes et générer de nouvelles richesses pour la croissance de la région, le projet de Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan est aussi un enjeu majeur de développement durable. Il répond aux objectifs du Grenelle de l'Environnement en Languedoc-Roussillon*.



Un enjeu européen

Le projet de Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, parce qu'il a une forte dimension transfrontalière, répond prioritairement à la volonté de l'État et de l'Union européenne de réaliser un réseau européen à grande vitesse structurant et performant, à l'horizon 2020. Ce faisant, la région Languedoc-Roussillon devient un carrefour à la croisée des lignes d'Ouest en Est, vers l'Europe du sud, Espagne et Italie avec l'arc méditerranéen et vers l'Europe du nord, via Nîmes et Lyon.



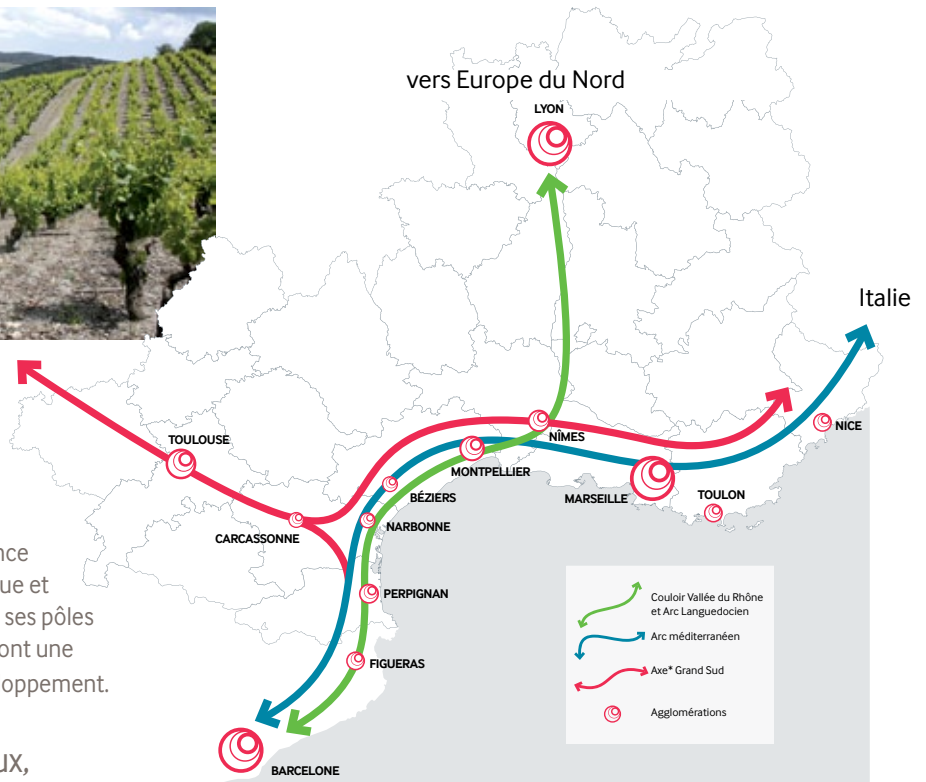
*Les objectifs du Grenelle de l'Environnement en Languedoc-Roussillon :

- ▶ rendre plus durables la croissance et l'accueil des nouveaux arrivants ;
- ▶ alléger les besoins en énergies, en eau et en matières premières ;
- ▶ garantir la qualité des territoires et maîtriser les conséquences des risques.





Le dynamisme du Languedoc-Roussillon est une réalité. Son positionnement stratégique sur l'arc méditerranéen reliant l'Espagne et l'Italie, ses bassins urbains à forte croissance démographique, son attractivité touristique et culturelle, son rayonnement européen et ses pôles de recherche universitaire reconnus, en font une région attractive, à fort potentiel de développement.



Répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux

La demande croissante de mobilité est l'un des enjeux majeurs de développement du territoire pour les 25 ans à venir. C'est bien pour accompagner, dans la durée, ce développement constant et faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux de demain, que le projet de Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan est un véritable projet d'avenir pour les hommes et pour les territoires.

Pourquoi une ligne nouvelle en Languedoc-Roussillon ?



- ▶ Parce que le développement du réseau ferroviaire est le support d'une **mobilité soutenable, respectueuse de l'environnement**.
- ▶ Parce que le projet développe l'offre ferroviaire régionale et **renforce le maillage du territoire**.
- ▶ Parce que de **meilleurs services** seront proposés, notamment en terme de fréquences des TER et des TGV.
- ▶ Parce qu'il **favorise** le développement de l'activité économique et touristique et donc **l'emploi local**.
- ▶ Parce que la liaison rapide avec la Catalogne est un formidable **levier économique et culturel** qui permettra l'émergence d'une véritable identité interculturelle pour l'Eurorégion.



Les études préalables à l'enquête publique



LES ÉTUDES QUI MÈNENT À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SONT DIVISÉES EN DEUX ÉTAPES, toutes deux entérinées par une décision ministérielle.

LA PREMIÈRE ÉTAPE visait à choisir un fuseau de 1 000 mètres.

LA SECONDE ÉTAPE a 4 objectifs :

- ▶ maîtriser le foncier (occupation des sols et environnement)
- ▶ imaginer la ville de demain (projet urbain)
- ▶ concevoir une chaîne de transport
- ▶ valoriser l'arrivée de la grande vitesse.

Avec la définition de la zone de passage préférentielle large d'environ 1 000 mètres (Décision ministérielle du 14/11/2011), le dessin de la future Ligne nouvelle Montpellier Perpignan se précise. Au final, un tracé (100 à 120 mètres de large en moyenne), sera soumis à l'enquête publique.



Des expertises multiples

Les études sont confiées à différents bureaux d'études techniques, experts dans des domaines déterminés : elles couvrent un champ d'exploration et d'investigation large et complexe et sont déterminantes pour guider la réflexion des acteurs en concertation.

Les bureaux d'études

- ▶ SETEC INTERNATIONAL/STRATEC : études de trafics voyageurs
- ▶ SETEC INTERNATIONAL/STRATEC : études socio-économiques
- ▶ SETEC Organisation : concertation études trafic et socio-économiques
- ▶ NESTEAR/EGIS Mobilité : études de trafics fret
- ▶ TRANSAE/A7 CONSEIL : AMO études trafic et socio-économiques
- ▶ RAIL CONCEPT : études de capacité et d'exploitation
- ▶ FIT Conseil : reconnaissances topographiques
- ▶ INEXIA : étude de définition du tracé (technico-environnementale)
- ▶ ÉCOSPÈRES, BIOTOPE, EGIS Structures et Environnement : expertises écologiques
- ▶ ANTEA, BRLi, EGIS Eau, ISL Ingénierie : études hydrauliques
- ▶ SYSTRA : assistance à maîtrise d'ouvrage générale

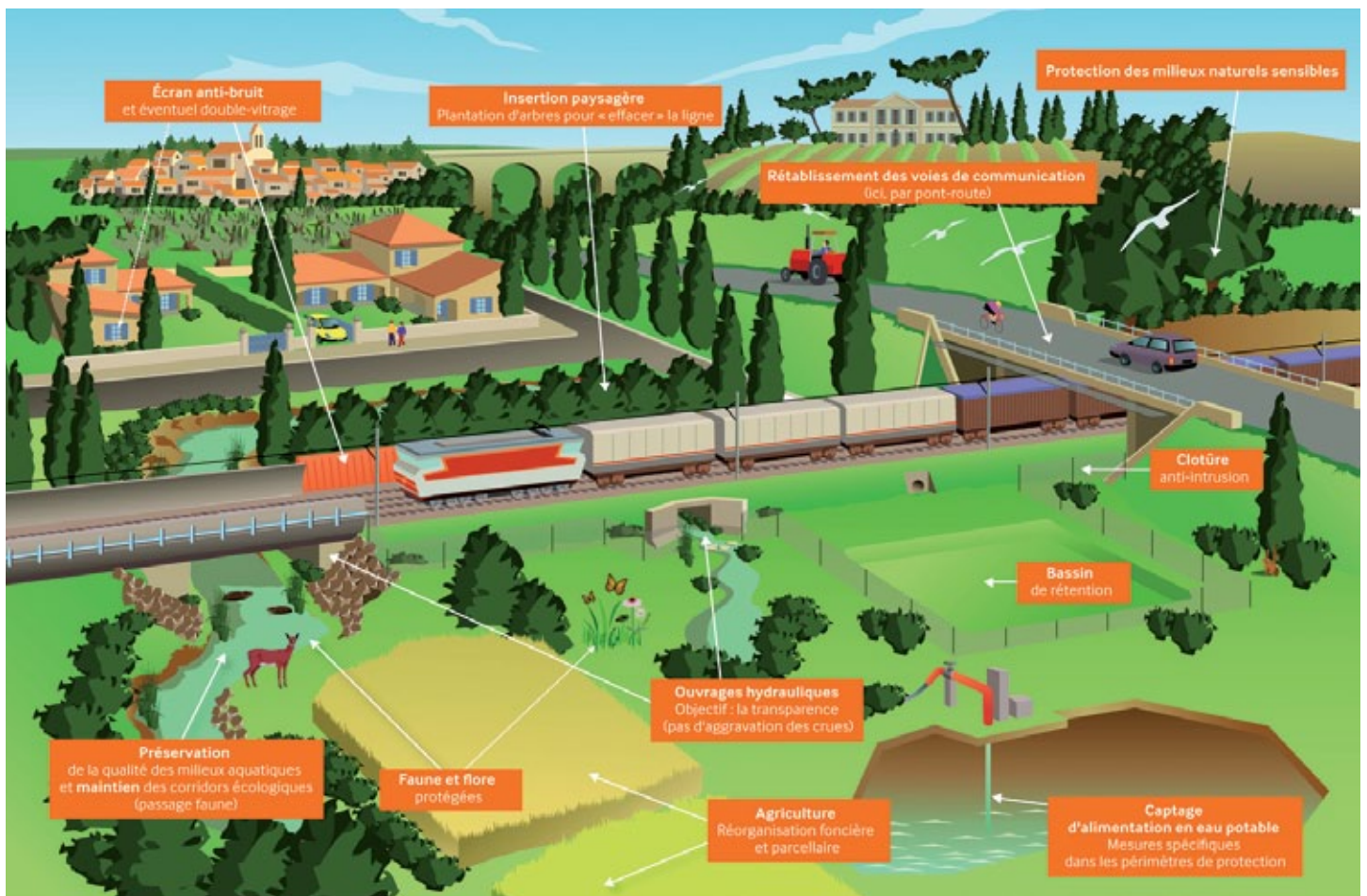
L'ensemble des études est piloté par Réseau Ferré de France en sa qualité de maître d'ouvrage.



Au centre des études : l'environnement

Les thèmes abordés durant ces études sont, en grande partie, environnementaux. Il sera étudié l'environnement physique, la ressource en eau, l'hydraulique, les cavités, le contexte climatique, les questions de biodiversité, la géologie... mais aussi l'environnement humain, la bâti, le foncier, les projets de collectivités, le patrimoine culturel. L'enjeu est d'arriver à faire une synthèse optimale de tous ces points afin de choisir le meilleur tracé. Un bilan environnemental et énergétique devra être présenté.

Les études qui mèneront à l'enquête d'utilité publique seront divisées en deux étapes, toutes deux entérinées par une décision ministérielle.



La démarche de concertation et son dispositif



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE S'EST ENGAGÉ DANS UNE POLITIQUE NATIONALE DE CONCERTATION POUR LES PROJETS FERROVIAIRES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE, FONDÉE SUR L'ÉCOUTE ET LE DIALOGUE. CE PRINCIPE DE CONCERTATION VOLONTAIRE ET CONTINUE, D'ASSOCIATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS, S'APPLIQUE NATURELLEMENT AU PROJET DE LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER-PERPIGNAN.

“ Vision croisées - Chaque acteur est sollicité à son niveau

- ▶ Les élus nous font bénéficier de leur connaissance des territoires, présentent leurs projets d'aménagement et de développement socio-économique, rural et urbain, afin d'intégrer au mieux le projet.
 - ▶ Les associations, syndicats mixtes et organismes qualifiés apportent une contribution en matière d'environnement, et attirent la vigilance de Réseau Ferré de France sur les secteurs sensibles.
 - ▶ Les acteurs socio-économiques interviennent également dans la définition du projet, en particulier sur le volet logistique et transport et notamment sur l'enjeu hydraulique et biodiversité.
- ▶ Les services de l'État apportent leur cadrage méthodologique et leur veille réglementaire dans le suivi du projet.
- Ainsi, la concertation alimente en continu les études et éclaire les décisions prises par les partenaires co-financeurs. La concertation s'organise en différentes instances. Chacune joue un rôle clé, précis et intervient pour l'avancement progressif du projet.



[La gouvernance

- ▶ Le COTECH, Comité technique, réunit les services techniques des partenaires co-financeurs, les services de l'État, les services de Réseau Ferré de France, compétents pour analyser les propositions soumises à la décision.
- ▶ Le COPIL, Comité de Pilotage, est placé sous la co-présidence du Préfet de la région Languedoc-Roussillon et du Président de la Région. Il rassemble les partenaires co-financeurs. C'est à lui que revient de proposer le choix de la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) en fin d'étape 1 ; étape entérinée par une décision ministérielle.

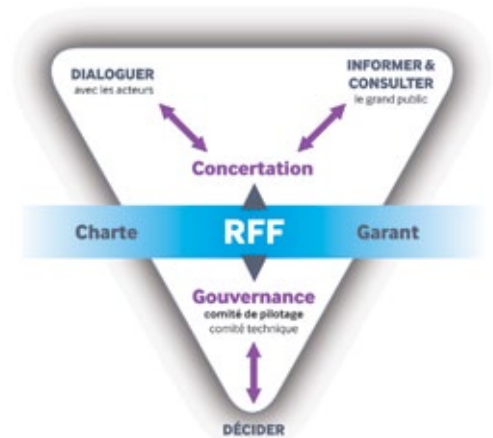
[La concertation

AVEC LES ACTEURS

- ▶ Le COPART, Comité Partenarial d'information, associe en une vaste assemblée tous les acteurs impliqués directement ou indirectement par le projet dans la concertation. Cette instance garantit le partage du même niveau d'information de tous les acteurs et présente les décisions prises par le COPIIL.
- ▶ Les Commissions consultatives, rassemblent les maires, conseillers généraux et parlementaires qui donnent un avis sur les propositions qui seront soumises au COPIIL.
- ▶ Les Ateliers Thématiques ou Géographiques sont des instances de travail locales ou transversales, composées de techniciens et d'experts, d'associations et d'acteurs concernés par une thématique. Ils interviennent sur un sujet donné, ou sur un territoire à enjeu spécifique. Ils ont pour mission d'apporter une connaissance éclairée pouvant orienter les études.

AVEC LE GRAND PUBLIC

- ▶ Le public est aussi impliqué dans cette démarche ouverte d'information, de dialogue et de consultation, par exemple lors de réunions publiques. Des moyens de communication interactifs, au travers d'espaces collaboratifs, sont mis à sa disposition pour assurer la permanence du lien. Au-delà d'un programme d'expositions itinérantes, de supports pédagogiques d'information, de relations avec la presse, le site Internet www.lalignenouvelle.com tient pour tous le rôle majeur de plateforme commune d'information et de collaboration.



AGENDA DE L'ÉTAPE 2

- **1 Comité Partenarial (COPART 2) à Montpellier le 4.07.11**
- **8 commissions consultatives**
du 2 au 8.02.12 à Perpignan, La Palme, Narbonne, Béziers, Montpellier et du 26.06.12 au 4.07.12 à Mèze, Opoul-Périllos, Narbonne.
- **20 Ateliers thématiques, de juillet 2011 à juin 2012**
3 sur l'Environnement (inventaires écologiques, enjeux et hiérarchisation)
2 sur Territoire & mobilité (Dynamiques territoriales et Déplacements)
1 sur le transport de marchandises
2 sur Agriculture, viticulture et foncier (convention, études agricoles, foncières)
10 sur la Desserte du territoire (Stratégie foncière et environnementale, Projets urbains, desserte du territoire, Mobilité & intermodalité, La gare vue par les acteurs socio-économiques)
1 sur les Paysages
1 sur l'Hydraulique (modèles hydrauliques et solutions d'aménagement)
- **6 réunions publiques,**
Séquence 4 : **Béziers**, le 26.06.12
Séquence 5 : **Gigean**, le 27.06.12
Séquence 2 : **La Palme**, le 02.07.12
Séquence 1 : **Peyrestortes**, le 03.07.12
Séquence 3 : **Narbonne**, le 04.07.12
et **Nissan-lez-Ensérune**, le 05.07.12.



Du 26 Juin au 5 juillet, un temps de dialogue privilégié



- La concertation relative à l'étape 2, organisée de juillet 2011 à juillet 2012, a trois objectifs : apporter l'information la plus large au grand public et aux partenaires co-financeurs, écouter les avis des experts, des associations, des élus et donner la parole à tous.
- **18 ateliers thématiques** ont eu lieu de juillet 2011 à juin 2012, auxquels ont participé une centaine d'acteurs (services de l'État, acteurs socio-professionnels et associatifs, collectivités) qui ont permis le partage et les échanges sur l'avancement des études.
 - **8 commissions consultatives** en février et juin 2012, sous l'égide des préfectures, afin de présenter l'avancement des analyses et recueillir les avis des élus.
 - **6 réunions publiques** du 26 juin au 5 juillet 2012, avec les habitants des communes directement concernées par les variantes de tracé et les secteurs de gare nouvelle. (calendrier détaillé fiche 4)
Ces dernières ont été annoncées par un dispositif très large de communication qui complète l'information en continu du public sur l'avancement du projet et la recherche d'un tracé, facilement accessible grâce au site internet : www.lalignenouvelle.com

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan
RÉUNIONS PUBLIQUES
Les gares
La mixité
Les variantes de tracé

**VENEZ
DONNER VOTRE AVIS**

6 réunions publiques à 18h30, ouvertes à tous

BÉZIERS, Palais des Congrès, mardi 26 juin
GIGEAN, Salle Polyvalente, mercredi 27 juin
LA PALME, Grande Salle, lundi 2 juillet
PEYRESTORTES, Théâtre municipal, mardi 3 juillet
NARBONNE, Théâtre municipal, mercredi 4 juillet
NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE, Salle M. Galabru, jeudi 5 juillet

www.lalignenouvelle.com

flyer générique recto

**DONNEZ
VOTRE AVIS**

1. D'après vous, la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan participera-t-elle au développement de notre région ?

OUI NON

2. Pour desservir les agglomérations de Béziers et Narbonne, faut-il :

- Moderniser les gares actuelles ? OUI NON

- Créer 1 gare nouvelle ? OUI NON

à Béziers à Narbonne à Nissan-lez-Ensérune

- Créer 2 gares nouvelles ? OUI NON

Expression libre :

.....

.....

.....

flyer générique verso



Les expositions en gare

Après la période de réserve électorale, la concertation a repris avec le grand public et tous les acteurs, pour préparer le dossier ministériel de l'étape 2 sur les 3

► objectifs : gares, mixité et variantes de tracé.

Durant 6 jours, du 21 juin au 5 juillet 2012, dans les gares de Narbonne, Béziers et Agde, des hôtesses ont informé les voyageurs, en distribuant des flyers dont le verso comportait plusieurs questions à choix multiple. Les objectifs des études de l'étape 2 ont été rappelés grâce à ce dispositif de communication de proximité et déclinés sur tous les supports :

- un **kakémono** annonçant le calendrier des 6 réunions publiques ; il rappelle le site internet et les partenaires cofinanceurs,
- une **brochure d'information en 3 volets** comportant une carte de libre expression, - 2000 exemplaires -,
- un **flyer générique** à double usage : au recto l'agenda des réunions à venir, au verso 3 questions et un espace de Libre expression,

- une **urne** destinée à recueillir les réponses aux questionnaires,
- un **support de 3x3m**, pour le rappel de la zone de passage à l'étude en étape 2, avec les sites potentiels de gares, sur un support de 3x3m.

Annnonce des réunions publiques

Pour partager l'information et enrichir la réflexion sur la question des gares, des variantes de tracé et de la mixité, les 6 réunions publiques organisées par Réseau Ferré de France, du 26 juin au 5 juillet 2012 ont été annoncées par **affichage et flyers** dans les mairies, lieux publics et commerces, accompagnées par **un plan média dans la presse quotidienne régionale** - 4 éditions : Sète, Béziers, Narbonne, Perpignan -, **un spot de 20 secondes sur France 3 sud et sur le site internet de Midi Libre**. Ces réunions sont largement ouvertes au grand public. La brochure en 3 volets avec sa carte de libre expression sera diffusée au cours des réunions. Elle résume les 3 enjeux de la 2^e étape des études - gares, mixité et variantes de tracé.

brochure d'information 3 volets



ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



RÉUNIONS PUBLIQUES
Les gares
La mixité
Les variantes de tracé

VENEZ DONNER VOTRE AVIS

PEYRESTORTES, Théâtre municipal, mardi 3 juillet - 18h30

Les autres réunions en région sur : www.lalignenouvelle.com



flyer annonçant les réunions publiques



+ de destinations

6 réunions publiques à partir du 26 juin, Béziers (26/06), Gigean (27/06), La Palme (2/07),



+ de trains régionaux

Béziers (26/06), Gigean (27/06), La Palme (2/07), Peyrestortes, (3/07), Narbonne (4/07), Nissan-lez-Enserune (5/07)

extrait du spot de 20 secondes diffusé sur France 3 sud et sur le site internet de Midi Libre

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



RÉUNIONS PUBLIQUES
Les gares - La mixité
Les variantes de tracé

VENEZ DONNER VOTRE AVIS

6 réunions publiques à 18h30, ouvertes à tous

BÉZIERS, Palais des Congrès
mardi 26 juin

GIGEAN, Salle Polyvalente
mercredi 27 juin

LA PALME, Grande Salle
lundi 2 juillet

PEYRESTORTES, Théâtre municipal
mardi 3 juillet

NARBONNE, Théâtre municipal
mercredi 4 juillet

NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE, Salle M. Galabru
jeudi 5 juillet

Ce projet est financé par :



Une question ?
www.lalignenouvelle.com

kakémono



Réseau Ferré de France aujourd'hui



Créé en 1997, Réseau Ferré de France exploite, modernise et développe un réseau de 30 000 km, dont 2 000 km de lignes à grande vitesse.

Présent partout sur le territoire avec ses 12 Directions régionales, il ouvre et simplifie l'accès au réseau au quotidien, à l'écoute de tous les acteurs du transport de fret et de voyageurs. Il conduit ses projets de manière éco-responsable, contribuant à faire du rail le mode de transport le plus respectueux des territoires et de l'environnement.

D'ici 2020, Réseau Ferré de France aura doublé la longueur des lignes à grande vitesse.

Réseau Ferré de France, propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français :

- assure le développement du réseau notamment par la création de lignes nouvelles à grande vitesse (LGV)
- veille à la répartition de la capacité ferroviaire
- définit les objectifs et les principes en matière de gestion du trafic et des circulations sur le réseau.

SNCF, entreprise ferroviaire :

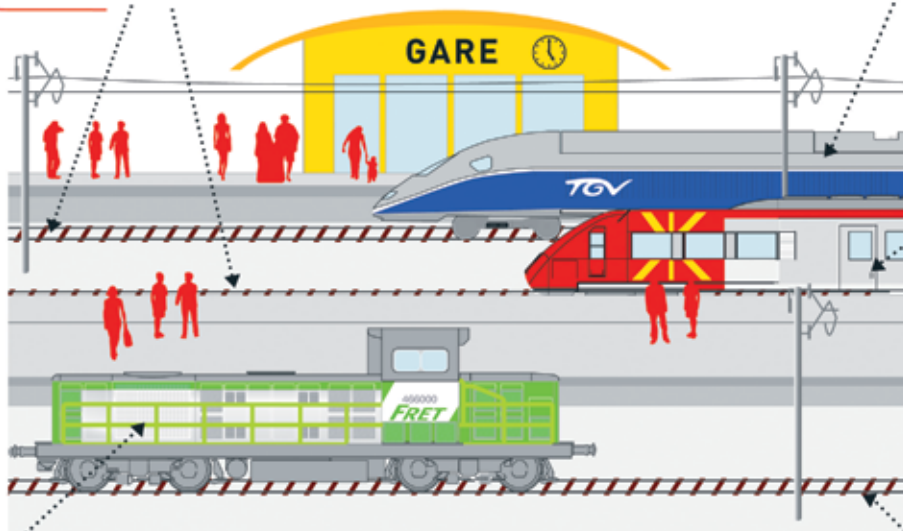
- offre ses services de transporteur aux voyageurs (Téoz, TGV®...).

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des transports

- définit et finance le service de transport régional de voyageurs (TER) : choix des dessertes, achat du matériel roulant et tarification.

La SNCF (ter) :

- assure pour le compte de l'autorité organisatrice, l'exploitation quotidienne du service ter.
- gère la maintenance du matériel.



Le Fret

Le fret ferroviaire est ouvert à la concurrence. Avec la SNCF, sept autres transporteurs circulent sur le réseau français : Veolia-Cargo, Europorte 2, B-Cargo, VFLI, CFL Cargo, Colas Rail et Euro cargo Rail.

SNCF, déléguée aux infrastructures par RFF :

- gère et entretient les installations du réseau



Chiffres clés

30 000 km
de lignes ouvertes
à la circulation commerciale

2 millions de sillons/km
réservés par jour

3,3 milliards d'euros
de chiffre d'affaires (en 2009)

300 millions d'euros
de résultat net (en 2009)

En Languedoc-Roussillon, RFF, c'est :

1466 km
de lignes ferroviaires

798 km
de lignes électrifiées

1204 km
de lignes ouvertes au trafic

736
passages à niveau



Contacts presse

Contact presse Réseau Ferré de France
Direction régionale Languedoc-Roussillon
Valérie DURAND
04 99 52 21 84
valerie.durand@rff.fr

